



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2020-528

21/08/2020

Date de mise en application : 21/08/2020

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 20/09/2020

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance d'un emploi de directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Pays de la Loire)

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Avis de vacance d'un emploi de directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Pays de la Loire)

JORF n°0204 du 21 août 2020

Un emploi de directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (groupe IV) pour la région Pays de la Loire est susceptible d'être vacant à compter du 1er septembre 2020.

Sa résidence administrative est fixée à Nantes.

Description de la structure et missions principales de l'emploi

Placé sous l'autorité du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, et au sein d'une direction comprenant deux directeurs adjoints, le directeur régional adjoint assure la suppléance du directeur en tant que de besoin. Il assiste le directeur pour l'ensemble des missions de la DRAAF, participe au pilotage et au management de la structure et contribue activement à la définition et à la mise en oeuvre de la déclinaison régionale du plan de transformation ministériel.

Au titre de la direction, il assure la fonction de référent pour le service régional de l'environnement, de la forêt et du bois, le service régional d'information statistique et économique, ainsi que pour certaines missions transversales : sécurité-défense, communication, agro-écologie. Il assure directement le pilotage de la mission Ecophyto qui est placée sous sa responsabilité. Il représente la DRAAF auprès de l'ensemble des partenaires concernés. Il contribue également à l'animation et à la coordination des DDT(M), ainsi qu'à la gestion des BOP dans les domaines relevant de sa responsabilité.

Profil recherché

Une expérience réussie d'au minimum six ans d'activités professionnelles diversifiées et qualifiantes, en situation de management et/ou d'encadrement d'équipes importantes, est requise pour l'exercice des fonctions de directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Compétences et qualités recherchées :

Connaissance des politiques publiques du MAA et de l'environnement interministériel dans lequel elles s'inscrivent. Une connaissance des politiques agro-environnementales pilotées par le MAA et une capacité à structurer une vision prospective des enjeux seront appréciées.

Aptitude au management participatif et à la gestion en mode projet.

Capacité à la négociation.

Capacité d'écoute et de dialogue.

Autonomie et esprit d'initiative.

Capacité d'animation d'équipes pluridisciplinaires.

Capacité à organiser les équipes et à décider en situations d'urgence ou de crise.

Nature et niveau des expériences professionnelles attendus :

Une expérience professionnelle en situation d'encadrement et de direction (directeur, directeur adjoint ou équivalent).

Un déroulement de carrière incluant des fonctions en services déconcentrés ou établissements publics de l'Etat.

Conditions d'emploi

Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'accès aux emplois de direction de l'Etat régis par le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'Etat.

La durée d'occupation de l'emploi est de 4 ans, renouvelable dans la limite d'une durée totale d'occupation d'un même emploi de 6 ans. La période probatoire est fixée à 6 mois.

La rémunération brute annuelle dépend de l'expérience du titulaire de l'emploi. Elle comprend une part fixe brute comprise entre 72 000 € et 107 000 €. Un complément indemnitaire sera également versé. Son montant dépend de la manière de servir.

Procédure de recrutement

L'autorité de recrutement est la secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. L'emploi à pourvoir relève de l'autorité de la secrétaire générale.

Le secrétariat général procède à la vérification de la recevabilité des candidatures et en accuse réception.

L'examen des candidatures est confié à une instance collégiale selon les modalités prévues à l'article 6 du décret du 31 décembre 2019 précité.

A l'issue de la procédure, les candidats non retenus sont informés.

Les dossiers de candidature sont composés d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.

Les dossiers doivent être transmis dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française, au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, à l'attention de la secrétaire générale, uniquement par voie électronique, à l'adresse dmc.sg@agriculture.gouv.fr.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Yvan LOBJOIT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Pays de la Loire (tél. : 02-72-74-70-10, mél : yvan.lobjoit@agriculture.gouv.fr), ou auprès de la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (tél. : 01-49-55-41-55).

Formation

Les personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire suivront un module de formation adapté à leur profil.

Références

Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Décret n° 2008-836 du 22 août 2008 fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois communs aux administrations de l'Etat et de ses établissements publics ou afférent à plusieurs corps de fonctionnaires de l'Etat et de ses établissements publics.

Décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de directions de l'Etat.

Arrêté du 6 février 2020 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction au ministère de l'agriculture et de l'alimentation.